

L'INFO-APDA

Édition du **8 août 2025**

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres,



Ce beau temps, ensoleillé et chaud qu'on espérait est enfin arrivé ! Temps propice aux vacances estivales, aux repas sur la terrasse, à la baignade et à la lecture

de l'Info-APDA sous un parasol. 😊

Comme à chaque saison chaude, la programmation des activités socio-récréatives s'allège comme nos tenues d'été. C'est la période tant attendue pour se ressourcer. Après un printemps des plus actifs, on est à vous préparer une programmation fortement inspirée de vos suggestions. Ça promet de vous intéresser !

Depuis juillet, les membres de l'équipe prennent, tour à tour, des vacances bien méritées. Il se peut donc qu'on ne puisse vous répondre aussi rapidement qu'à l'habitude. On sait qu'on pourra compter sur votre compréhension et on vous en remercie.

Du côté du conseil d'administration, on reprend aussi notre souffle pour mieux

rebondir. L'automne sera rempli d'action avec la réalisation de la planification stratégique, la formation de comités, le processus d'embauche pour combler le poste vacant à la direction et d'autres qui nous permettront de réaliser les projets déposés et faire progresser nos dossiers stratégiques.

D'ici à ce qu'on se voit, on vous souhaite un bon, un bel été. Bonne lecture !

DANS CETTE ÉDITION

Nouvelles	
Bienvenue à nos nouveaux membres	2
Nouvelle carte de membre APDA	3
Accessibilité	
• Auracast	4
Santé et bien être	
• Bien vivre l'été avec ses appareils auditifs	5
Inclusion sociale	
• Programmation estivale	8
• Remue-méninges	9
• Retour sur les activités	10
• Visite au musée National	11
Aide et entraide	
• Bancs à jasette	12
• Jaser à l'APDA	14
• D'une Oreille à l'Autre se porte bien	15
Vie associative	
• Retour sur l'AGA 2025	16
• Billet du CA – Priorités 2025-2026	19
• Devenir membre et le rester	20

NOUVELLES

À nos nouveaux membres, une chaleureuse bienvenue !

Avec l'arrivée de nouveaux membres provenant des villes de Québec, Lévis, Chicoutimi, Pont-Rouge, Nominigüe, Montréal et Laval, notre association se fait connaître de plus en plus, partout à travers la province de Québec.

Nous tenons à remercier les 32 nouveaux membres qui ont adhéré à l'APDA depuis le début de l'année 2025. Votre appui est pour nous une source de motivation à poursuivre notre mission et à travailler toujours fort pour faire entendre la voix des personnes malentendantes et vivant avec une déficience de l'audition, que ce soit la surdité, la maladie de Ménière, les acouphènes et les troubles vestibulaires.

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors d'une de nos activités ou lors d'un événement. D'ailleurs, l'Info-Apda et nos infolettres vous permettront de connaître en détail notre programmation mensuelle d'activités. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires en ce qui a trait à nos services ; l'APDA, c'est VOUS ! Nous sommes heureux de vous accueillir.

Nous vous rappelons qu'il est possible pour toute personne, malentendante ou non, de devenir membre de l'APDA. Vous pouvez obtenir l'information nécessaire en consultant la dernière page de cette parution ou notre site Web « apda.ca ».



Villeneuve LOUISE
 Membre : 152
 Exp : 02-2026

 Depuis 1984
 Association des personnes
 avec une déficience de l'audition

 (418) 380-2639
 7755, 1re Avenue, Québec (Québec)
 G1H 2Y1

NOUVELLES

Nouvelle carte de membre APDA

Par Bruno Lavoie, adjoint administratif



Depuis quelques mois, nous vous offrons la possibilité d’obtenir une carte de membre personnalisée grâce à une photo que nous aurons prise de vous ou que vous nous aurez envoyée par courriel. Sur cette carte, nous pouvons aussi, si vous êtes une personne malentendante, inclure le sigle de l’oreille barrée.

La production de cette carte est sans frais ; est valide pour une durée d’une année. Celle-ci vous permettra de vous identifier plus facilement comme personne malentendante auprès d’organisations diverses ou à toute personne qui s’adresse à vous et qui pourra adapter sa façon de communiquer en conséquence.

Pour obtenir votre carte, il suffit de communiquer avec nous et de nous envoyer une photo gros plan de votre visage. Si vous n’êtes pas en mesure de nous envoyer une photo, vous pouvez prendre rendez-vous avec nous afin que nous puissions vous photographier nous-même. Par la suite, lorsque votre carte sera prête, nous communiquerons avec vous pour vous la remettre de la façon que vous préférez, tel que : vous l’envoyer par la poste ou vous la remettre en main propre lors de votre prochaine visite.

Prendre note qu’il peut y avoir un délai de quelques jours ou possiblement quelques semaines selon la demande.

N’hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions concernant la carte de membre APDA.

ACCESSIBILITÉ

AURACAST : LE FUTUR BLUETOOTH POUR LES MALENTENDANTS ?

Par Bruno Lavoie, adjoint administratif

Le « Auracast » est souvent présent dans les discussions concernant les technologies pouvant aider les malentendants. Mais qu'est-ce que le « Auracast » exactement ?

L'Auracast est essentiellement une version perfectionnée du Bluetooth. Normalement, l'avantage du Bluetooth comparé à une connexion sans-fil standard, c'est qu'aucune connexion Internet n'est nécessaire. Cependant, la qualité du son est inférieure, et surtout, un système Bluetooth ne peut communiquer qu'avec un seul appareil à la fois.

Pour sa part, Auracast vient supprimer ces inconvénients. La qualité de son rivalise, sinon dépasse celle des connexions Internet sans-fil, et surtout, il n'y a essentiellement plus de limite au nombre de connexions simultanées.

Pour les malentendants, l'avantage du Auracast, c'est qu'il permet aux systèmes de son, micros, et autres méthodes de communication, de jouer directement dans vos appareils auditifs, donnant un son direct, beaucoup plus clair et de plus grande qualité.

Malheureusement, au Québec, la technologie en est encore à ses débuts. Dû à l'intérêt invoqué par ce système, beaucoup de compagnies disent que leurs prothèses sont « prêtes » pour le Auracast, mais attention : prêt ne veut pas dire compatible. « Prêt » veut simplement dire que dans le futur, lorsque la technologie sera améliorée, la prothèse pourra se connecter au Auracast. Ce n'est pas pour tout de suite. Si cette technologie vous intéresse, il est important de bien s'informer ou de faire des tests pour éviter d'être déçu.

Il existe bel et bien des prothèses qui sont immédiatement compatibles avec Auracast, mais en général, la compatibilité n'est pas encore très répandue.



À nos bureaux de l'APDA, nous avons récemment acquis un système Auracast qui, pour l'instant, est compatible avec les prothèses ReSound. Il est possible que le système soit compatible avec d'autres appareils, mais nous devons le tester au « cas par cas ».

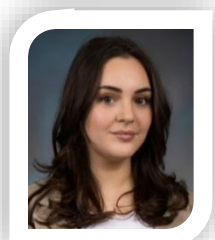
Nous restons toutefois à l'affût de toute avancée concernant cette technologie. À son meilleur, elle vous permettra, lorsque quelqu'un parle au micro, d'entendre le son directement dans vos oreilles et ce, très clairement. Nous gardons l'œil ouvert aux possibilités d'améliorer notre système et nous vous

tiendrons au courant de toute percée technologie qui pourrait permettre à Auracast d'être compatible avec une plus grande variété d'appareils auditifs.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Bien vivre l'été avec ses appareils auditifs : conseils pour rester en forme et bien équipé

Par : Sarah Sadi, audiologiste et stagiaire pour le projet D'une Oreille à l'Autre



L'été est déjà bien entamé, et avec lui, les journées chaudes, les activités à l'ombre ou en bord de mer, les baignades... Pour les porteurs d'appareils auditifs, c'est le moment d'adopter des bons réflexes. Voici comment bien préparer vos aides auditives aux défis de la chaleur, de la sueur, du vent marin ou des sorties en bateau, avec sérieux et légèreté.

1. L'humidité et la chaleur : les ennemies à surveiller

La transpiration, la condensation et l'exposition directe au soleil sont autant de facteurs qui peuvent altérer les composants électroniques de vos appareils : fonte de plastique, corrosion des circuits, réduction de la durée de vie des piles. Il est donc impératif de toujours garder vos appareils dans un endroit frais, sec et à l'abri des rayons du soleil, en particulier lorsque vous les retirez momentanément (plage, bateau, berge...).

2. Avant la baignade ou une activité nautique

Même si certains modèles sont résistants à l'humidité, ils ne sont généralement pas conçus pour être immergés. Il faut impérativement les retirer avant une baignade, une douche ou un bain, et les placer dans un étui imperméable ou hermétique recommandé par votre audioprothésiste.



3. Bien sécher et entretenir chaque soir

Après une journée ensoleillée ou en sueur :

- essuyez vos appareils avec un chiffon doux ou microfibre pour éliminer la transpiration, le sable ou le sel.
- ouvrez les compartiments à piles ou éteignez l'appareil rechargeable pour permettre l'évacuation de l'humidité
- placez-les dans une boîte de séchage ou utilisez des capsules déshydratantes (silica gel), idéalement chaque nuit, afin de prévenir la condensation interne

4. Lors d'activité physique ou en cas de transpiration



La sueur peut endommager les microphones ou circuits internes, en particulier après des efforts ou lors de journées très chaudes. Pensez à :

- portez un bandeau anti-transpiration ou un headband qui protège à la fois vos oreilles et vos appareils
- retirez et séchez vos appareils occasionnellement au cours de la journée pour limiter l'humidité prolongée autour des oreilles

5. Le sable, la poussière et le vent marin

À la plage ou en pleine nature, le sable et les particules fines s'infiltreront facilement dans les ouvertures des oreilles. Le matin ou le soir :

- nettoyez avec une lingette ou une brosse douce spécifiquement prévue pour appareils auditifs.
- envisagez l'usage de protège-microphones pour limiter l'entrée de sable ou de poussière.
- rangez toujours vos appareils dans un étui fermé lorsque vous ne les portez pas, pour les protéger de tout dépôt indésirable.

6. Pensez à l'équipement utile

Avant de partir, glissez dans votre sac :

- un étui imperméable ou hermétique,
- une boîte de séchage ou capsules déshydratantes,
- une lingette ou chiffon doux, une brosse de nettoyage,
- des piles de rechange ou chargeur si votre appareil est rechargeable.

7. Un contrôle préventif pour partir l'esprit tranquille

Quelques jours avant le départ pour un long voyage, prenez rendez-vous chez votre audioprothésiste pour un contrôle complet : vérification technique, nettoyage des appareils, remplacement éventuel de filtres ou embouts. Cela vous permettra de profiter des vacances sans souci.



En résumé : les gestes-clefs de l'été

SITUATION	BON RÉFLEXE À ADOPTER
Exposition au soleil ou chaleur	Stockez les aides au frais et à l'ombre
Chaque soir	Séchage (chiffon, étui déshydratant)
Avant la baignade	Retirez les aides, séchez, rangez
Activités sportives ou sueur	Portez un bandeau, séchez régulièrement
Milieus sableux ou poussiéreux	Nettoyez quotidiennement, utilisez étui

En suivant ces conseils simples mais efficaces — tous fondés sur les recommandations des professionnels de l'audition — vous pouvez pleinement savourer les plaisirs de l'été : en bateau, au bord de l'eau, en promenade... tout en préservant vos appareils auditifs. Profitez sans crainte, l'été est là pour être vécu !



Inclusion sociale

ACTIVITÉS SOCIO-RÉCRÉATIVES

○ PROGRAMMATION ESTIVALE

Notez que toutes nos activités sont sujettes à changement et que d'autres pourraient s'ajouter. Pour les détails, surveillez l'arrivée des infolettres.

- août -

- Date à préciser
Épluchette de blé d'inde
- Date à préciser
Visite du Musée de Wendake



septembre –

- Date à préciser
Visite commentée au Musée des Augustines du Monastère des Augustines
Exposition « Soigner corps et âme »



Cette exposition permanente retrace l'évolution de l'engagement spirituel et social des Augustines du Québec à travers les époques.

On y découvre leur œuvre sociale auprès des malades, leur mode de vie communautaire et leur idéal d'équilibre entre l'action et la contemplation.

Inclusion sociale

Une productive séance de remue-méninges

Par Michelle Fontaine (collaboration de Louise Villeneuve)

La séance que j'ai initiée le 2 juin dernier, fut l'occasion pour quelques-uns de nos membres de vivre un exercice de remue-méninges au cours duquel ils ont partagé leurs suggestions, celles-ci s'ajoutant à celles déjà déposées par les membres du comité Activités. Les participantes et participants ont suggéré de nombreuses activités de tous types : sociales, ludiques, créatives, artistiques, physiques, mnémoniques (mémoire) mais aussi des sorties. Des sujets pouvant faire l'objet d'ateliers, de séances d'informations et de conférences ont également été inscrits au résumé de la rencontre.



Le conseil d'administration demande que l'APDA se fasse davantage présente au grand public pour faire connaître la mission et les services de notre organisme, mais aussi, comme le veut sa mission, pour faire de la sensibilisation sur les difficultés et enjeux vécus par les personnes vivant avec une déficience auditive.

Ensemble, nous avons aussi discuté de la participation des membres à des activités de représentation qui seront mises de l'avant dès l'automne en commençant par la Grande rentrée communautaire 2025, en collaboration avec le CDC Grand Charlesbourg, le samedi 20 septembre de 11 h à 15 h, au Carrefour Charlesbourg. Ainsi, grâce à la précieuse collaboration de nos membres bénévoles et d'autres qui se sont portés volontaires, nous pourrons assurer notre présence à ce type d'activité de communication externe.

J'aimerais remercier chacune des personnes ayant participé à ce remue-méninges, ainsi que ceux et celles qui ont offert leurs services pour faire de la représentation, en l'occurrence, Mme Diane Gauthier, membre du comité Activités, Mme Michèle Bazin, devenue récemment

 **Merci** 
pour votre participation !

membre de l'APDA, et M. Michel Dubé. Mes remerciements à Mme Francine Chalut, responsable du comité Activités et Mme Diane Périgny, responsable du comité Accessibilité qui, ne pouvant être disponible pour la séance, m'ont communiqué leurs idées par écrit.

Inclusion sociale

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-RÉCRÉATIVES PASSÉES

Par Michelle Fontaine, animatrice



❖ Pique-nique au Moulin des Jésuites et visite guidée du Trait-Carré de Charlesbourg

C'est par une température fraîche du mois de juin, dans une atmosphère empreinte de joie et de fous rires que s'est déroulée l'activité. Le pique-nique a plutôt eu lieu à l'intérieur, au Café culturel du Moulin, au Moulin des Jésuites.

Parcourant les rues étroites du Trait-Carré, en ce 11 juin, nous avons suivi pas à pas le jeune guide qui nous accompagnait pour faire la découverte du Parc du Sacré-Cœur, des maisons ancestrales et de leur architecture, de leur histoire et des familles qui les ont habitées. Lors de cette visite guidée, la « Maison du docteur » avec son imposante façade et sa cuisine d'été nous a particulièrement charmée. Si vous passez par-là, nous vous invitons à y jeter un coup d'œil; elle est située au 8290, Trait-Carré Est. Une vieille écurie est toujours existante derrière la maison.



❖ À la découverte du Domaine de Maizerets – Pique-nique et circuits historique et arboretum

La sortie a eu lieu par une journée magnifiquement ensoleillée du 9 juillet. Pour certains, le pique-nique fut l'occasion de faire connaissance avec d'autres membres qui ne s'étaient jamais rencontrés auparavant.



Malgré la chaleur plusieurs ont parcouru les circuits historiques et Arboretum. Cette escapade fut une belle occasion de se dégourdir les jambes.

Bravo aux dames courageuses qui ont fait les deux circuits !

Une visite au Musée national

Par Marie-Luce Bellemare, membre du comité Accessibilité



Le 27 juin dernier, Diane Périgny, Claire Talbot, Hélène Brisson et moi-même, Marie-Luce Bellemare, sommes allées au Musée national des Beaux-Arts du Québec. Objectif : visiter, grâce à l'initiative de Michelle, notre animatrice, l'exposition consacrée à Niki de Saint Phalle.

Dans l'entrée, très vite notre guide nous rejoint et offre à chacune un système d'aide à l'audition. Elle connaît notre malentendance et s'adapte immédiatement à nos besoins : elle nous regarde, parle distinctement et lentement. La visite peut commencer : nous sommes en confiance.

Nous nous asseyons d'abord dans l'entrée pendant que notre guide nous propose de lever les yeux au ciel et attire notre attention sur une Nana ailée plantureuse et très colorée. Cette sculpture-personnage (L'Ange de la tempérance) suspendue au plafond du pavillon Lassonde du Musée, avec ses cinq mètres de haut et ses 750 livres, nous introduit bien à l'univers démesuré de Niki de Saint Phalle.



Nous nous dirigeons ensuite vers les salles de l'exposition, dont les murs sont garnis par 150 œuvres, conçues durant les années 1980 et 1990. Les nombreuses œuvres de cette artiste prolifique, reconnue à travers le monde, sont exposées dans plusieurs pays, certaines dans des parcs et occupant un espace gigantesque. Nous nous savons gâtées : il s'agit de la première exposition au Canada de l'artiste franco-américaine et elle se tient à Québec même, à deux pas de chez nous.

Les sculptures de Niki de Saint Phalle, impressionnantes par leurs dimensions monumentales et leurs couleurs vives et chaleureuses, respirent la joie et célèbrent la vie. L'artiste y épouse des causes qui lui tiennent à cœur : le féminisme, l'environnement, le sida, les injustices sociales, la lutte contre les armes aux États-Unis. On sent, à travers la gravité de ses thèmes, la femme moderne, avant-gardiste.

Une seule fois durant toute notre visite, je me sens déconnectée, inconfortable. Nous sommes alors dans une très petite salle, avec un plafond très haut. L'écho joue, à ce moment-là, de vilains tours à mes oreilles malentendantes. Comme il n'y a qu'une seule sculpture dans cette salle, je me console vite. Grâce aux judicieuses explications et à la précieuse collaboration de notre guide, nous quittons le musée enchantées et heureuses d'avoir fait la découverte de la grande sculptrice et humaniste qu'était Niki de Saint Phalle, décédée il y a une vingtaine d'années.

Je me promets de retourner voir cette remarquable exposition, qui restera à Québec jusqu'en janvier prochain et qui vaut certes le détour. Nul doute : le Musée national prend bien soin de nous, les Québécoises et les Québécois.

Aide et entraide

BANCS À JASETTE

Imaginez cette scène : Vous vous promenez dans un parc et vous avez envie de vous asseoir. N'osant pas déranger une personne assise, vous passez votre chemin et décidez de vous reposer ailleurs. Et si vous étiez passé à côté de l'occasion d'avoir une belle discussion avec cette personne ?

Les bancs à jasette ont été créés pour cela !

Depuis quelques semaines, de nouveaux bancs de couleur bleue ont été installés dans douze parcs de la ville de Québec. Identifiés par une affiche, ils visent à stimuler les conversations entre des personnes qui ne se connaissent pas.

Pourquoi ? Pour briser l'isolement social et réapprendre l'art presque perdu de s'asseoir sur un banc public et de saluer ses concitoyens et concitoyennes.



Phénomène international

Cette initiative de mettre en valeur des bancs dédiés à la conversation s'inscrit dans un mouvement social international déjà bien établi dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, la Pologne, la Suède, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les personnes s'y installent pour faire connaissance, discuter de la température, de recettes de cuisine, de beaux et de moments plus difficiles.

En offrant un lieu à la fois visible, accueillant et sécuritaire, les bancs à jasette invitent à s'arrêter et à vivre le moment présent.

J'adore ! Qu'est-ce que je dois faire ?

C'est simple, si vous avez envie de tester l'expérience du banc à jasette, asseyez-vous et attendez qu'un passant ou qu'une passante s'y assoit avec vous pour discuter. Et si vous voyez une personne seule assise sur un banc bleu, allez-y ! Asseyez-vous et piquez une jasette.

Que de belles rencontres à venir !

Où trouver un banc à Charlesbourg ?

À l'Îlot de la Salle paroissiale Pierre-Garon sis au 7985, 1^{re} Avenue à Charlesbourg. La liste complète des bancs est disponible sur le site de la Ville de Québec.

Source : Ville de Québec :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/loisirs_sports/parcs/bancs-jasette.aspx

Aide et entraide

Jaser à l'APDA ?

Par Sylvie Tremblay, chargée de projet DOA



Comme l'a décrit ci-haut ma collègue Michelle Fontaine, la Ville de Québec a introduit les bancs à jasette bleus dans nos parcs. Mais avant que la Ville de Québec n'y pense, ici à l'APDA, il y a eu l'avènement des bancs à jasette avec dossiers élevés permettant une meilleure qualité d'audition.

Pourquoi ces bancs ?

Pour nous permettre de communiquer paisiblement, un café à la main, en vis-à-vis avec une personne que nous désirons comprendre et avec qui échanger deviendra un plaisir grâce à l'insonorisation que procurent les dossiers élevés.

Vous passez devant, vous avez envie de vous y asseoir, vous avez une retenue ; pourquoi ne pas inviter un compagnon ou une compagne à se joindre à vous pour découvrir le confort intime de ces bancs jasette et y jaser à souhait.

Nous pouvons nous y installer pour faire connaissance avec une personne nouvelle, parler de la pluie et du beau temps, partager nos trucs dans différents domaines de la vie courante, partager des recettes et des techniques, discuter de la température, des romans lus ou à lire, des films ou spectacles à voir, tout ce qui vous vient à l'esprit quoi !

Ces deux fauteuils transforment l'ESPACE NOLET-CAREAU en un coin intime et convivial, spécialement pensé et conçu pour vous. Il peut être un havre de répit du bruit environnant, de la mouvance autour de nous. Personnellement, je me propose d'y faire mes rencontres avec les nouveaux participants du service DOA.

De fait, lorsque nous y sommes assis, nous sommes réellement en contact visuel. La prise de message auditif en est de meilleure qualité et d'autant plus sans les distractions visuelles ou sonores, ce qui augmente notre confort à l'écoute et le goût d'échanger verbalement.

Invitons-nous à nous y asseoir et voir où ce banc de jasette nous mènera.

Aide et entraide

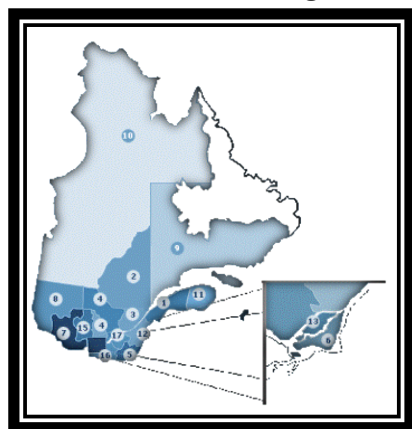
D'une Oreille à l'Autre se porte bien

Par Sylvie Tremblay, chargée de projet DOA

Depuis que je suis en poste il m'a été donnée de voir une évolution positive du service DOA. Déjà, nous avons plusieurs demandes qui provenaient de Québec et ses environs puis, nous avons pu l'étendre provincialement. Aujourd'hui, je brosse le portrait du premier semestre de l'année, soit janvier à juillet.



Il m'a été donné de constater que les demandes en dehors de la ville de Québec venaient en grand nombre. En sondant les participants extérieurs, j'ai appris que plusieurs trouvaient l'information les menant à l'APDA à force de recherches sur internet, d'autres étaient informés par leur audioprothésiste ou audiologiste. J'étais étonnée de constater que la connaissance du service d'Une Oreille à l'Autre transcendait la Ville de Québec et ses environs.



Le service a été offert à la clientèle de l'extérieur de manière toute naturelle. En effet, ne pouvant laisser des personnes malentendantes vivre sans prothèses auditives en raison de leur faible revenu était impensable. L'APDA souhaitait agrandir le territoire desservi, pour venir en aide à plus de personnes, ce qui fait que nous avons maintenant une clientèle assez importante qui vient garnir nos rangs, et ce, à notre satisfaction.

Comme vous devez l'imaginer, ces personnes ne pouvaient pas venir à Québec pour rencontrer nos partenaires dû à la distance importante à parcourir. De ce fait, nous avons recruté de nouveaux partenaires ; notre offre de service s'est améliorée de manière significative. Nous avons maintenant des partenaires à Baie-Saint-Paul, Lachute, Sherbrooke, Montréal, Les Laurentides, Saint-Georges de Beauce, Sainte-Agathe des Monts et Valleyfield. Ce n'est probablement qu'un début.

Quelques chiffres

J'ai fait un décompte exhaustif des prothèses données au cours des six derniers mois ; dans la seule région de Québec, nous avons redistribué plus ou moins 18 prothèses sans compter les demandes en attente. En dehors de la Ville de Québec, plus ou moins 15 prothèses ont été redistribuées. Ce sont autant de personnes dont la vie est rendue meilleure, grâce à l'APDA, à DOA, à ses partenaires et aux donateurs, comme ils se plaisent à nous dire dans leurs commentaires.

Nous pouvons être fiers tous autant que nous sommes, si bien les membres, les administrateurs, le personnel de l'APDA et nos partenaires financiers pour cet heureux développement du service D'une Oreille à l'Autre.

Vie associative

RETOUR SUR L'AGA 2025

Par Louise Villeneuve, présidente

L'Assemblée générale annuelle 2025 se tenait le jeudi 19 juin dernier au Centre communautaire du Jardin, dans l'arrondissement Charlesbourg. Vingt membres y ont participé ainsi que le personnel de l'APDA.



Présentation des états financiers 2024-2025

Après le mot de bienvenue de la présidente, M. Guy Merlin, comptable de la firme Merlin & associés cpa inc., mandaté pour réaliser la mission d'examen 2024-2025 a présenté les états financiers de la dernière année. M. Merlin a mis en lumière certaines données chiffrées pour ensuite répondre aux questions de l'assemblée.



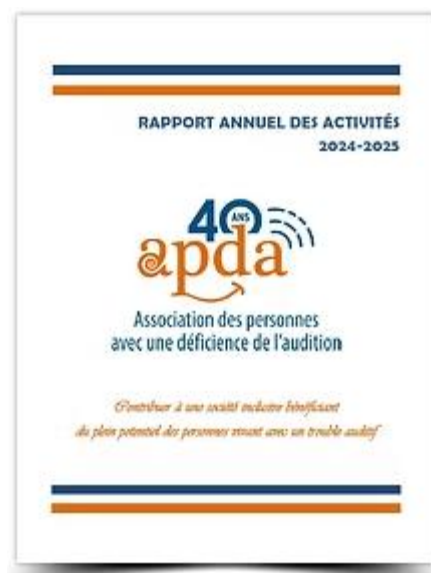
Comme ont pu le constater les membres participants, lesquels avaient en main les états financiers déposés, les résultats démontrent que l'APDA est en bonne santé financière pour faire face aux défis de l'année 2025-2026.



Dépôt du Rapport annuel des activités 2024-2025

Lors de leur arrivée, le tout dernier rapport annuel a également été remis aux membres. Outre les faits saillants, on y trouve le résumé des services offerts à la communauté, des données statistiques sur les heures de bénévolat effectuées, les gestes de gouvernance et les actes de gestion de la vie associative tout comme les priorités pour l'année 2025-2026.

Il va sans dire, le rapport renferme les remerciements dédiés à nos précieux partenaires sans qui il serait impossible de répondre aux besoins de la communauté.



Pour lire ou partager le Rapport annuel des activités 2024-2025 de l'APDA, disponible en format numérique sur notre site web, cliquez ici : [Rapport annuel 2024-2025](#)

ERRATUM

Note aux personnes ayant participé à l'AGA :

Malencontreusement, le nom et la photo de madame Diane Périgny, administratrice n'apparaît en page 19 de la version papier qui vous a été remise. Une page de remplacement pourra vous être remise, à votre demande, lors d'un prochain passage au bureau ou transmise par courriel.

L'Assemblée générale a entériné des suggestions du Conseil d'administration concernant les Règlements généraux de l'Apda.

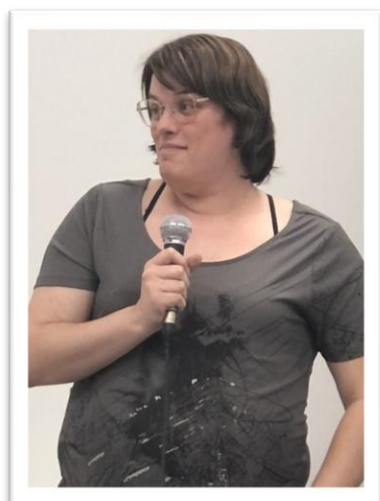
Ainsi, devant la difficulté à combler les 9 postes d'administrateurs au CA, il a été décidé de modifier l'article 14.1 en diminuant le nombre de 9 à 7 administrateurs. À l'égard de nos obligations de rendre compte de l'état de la vie démocratique de l'association auprès des instances gouvernementales et privées, il est toujours préférable de démontrer que nous avons un conseil d'administration pleinement fonctionnel.

Aussi, les membres, après discussion, ont voté en faveur de modifier l'article 6.1 portant sur la date de renouvellement de la carte de membre de l'association qui était fixée au 1er janvier de chaque année. L'avis de renouvellement aura lieu dorénavant douze mois après la date d'adhésion.

Élections

Au moment de tenir les élections, Mme Lyne Lemieux, administratrice sortante a pris la parole pour dire qu'elle ne solliciterait pas un second mandat compte tenu de responsabilités familiales et de son adaptation à un nouvel emploi. Elle a toutefois spontanément offert son soutien à l'équipe en place pour la consulter en cas d'éventuelles interrogations en matière de ressources humaines compte tenu de son expertise dans la matière.

Puis, à l'invitation de la présidente d'élection, Mme Kathleen Pellerin et M. Jacques Chouinard, administrateurs cooptés en cours d'année ainsi que M. Alain Tremblay, administrateur sortant sollicitant un second mandat se sont adressés aux membres, à tour de rôle, pour exprimer leur motivation à soumettre leur candidature aux élections.



Formation du conseil d'administration 2025-2026

À l'issue du processus électoral, le conseil d'administration fut ainsi constitué :

- Louise Villeneuve, Présidente
- Kathleen Pellerin, Vice-présidente
- Sonia Couture, Trésorière
- Alain Tremblay, Secrétaire
- Francine Chalut, Administratrice
- Diane Périgny, Administratrice
- Jacques Chouinard, Administrateur

Pour connaître les membres du CA, consultez la rubrique À propos de nous de notre site web : <https://www.apda.ca/equipe>

Remerciements

Au moment de clôturer l'AGA, la présidente a adressé de chaleureux remerciements à Mme Micheline Careau qui a, à nouveau cette année, accepté de jouer le rôle de présidente et secrétaire d'élection. Elle a ensuite remercié les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur talent pour soutenir l'APDA et ses membres. Enfin, elle a remercié madame Lyne Lemieux, administratrice sortante ainsi que les administrateurs actuellement en poste pour leur support ainsi que les membres de l'équipe de travail. Finalement, elle a remercié les membres pour leur confiance et leur fidélité envers l'Association, et tout particulièrement les personnes s'étant déplacées et ayant consacré quelques heures pour participer à l'assemblée.



Vie associative

Billet du CA

Par Louise Villeneuve, présidente

Les défis et enjeux qui s'imposent à l'Association sont au cœur des préoccupations des membres du conseil d'administration. Lors de l'exercice de planification stratégique qui sera réalisé au cours de l'automne prochain, deux défis et enjeux majeurs guideront l'étape d'identification des actions à poser et des moyens à mettre en place pour les relever, pour les surmonter.

- Rendre plus visible la déficience auditive et faire évoluer les mentalités pour contribuer à une meilleure inclusion sociale des personnes avec une déficience de l'audition.
- Sensibiliser les adultes non aînés au fait des troubles de l'audition que ce soit pour les reconnaître chez eux ou chez les autres.

Priorités

Les priorités 2025-2026 identifiées par le conseil d'administration, aussi présentées dans le plus récent rapport annuel, sont les suivantes :

- ✓ Procéder à l'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice à la direction.
- ✓ Développer des ateliers informatifs destinés aux étudiants en soins infirmiers et aides-soignants (préposés) ainsi qu'aux étudiants en architecture (perception visuelle, qualité acoustique et sécurité).
- ✓ Développer une campagne d'information (capsules vidéo) sur les défis rencontrés par les personnes vivant une déficience de l'audition afin de sensibiliser les familles, les employeurs, les gouvernements, les institutions, les salles de spectacles, les restaurants, etc.



Des priorités ont aussi été définies visant tout spécifiquement le service DOA, les voici :

- ✓ Accroître la promotion du service DOA.
- ✓ Revoir les seuils financiers pour l'adhésion à DOA en fonction de l'évolution de la situation économique, pour chaque région du Québec.
- ✓ Recueillir davantage de prothèses auditives usagées en bon état, de moins de cinq ans d'âge pour optimiser la revalorisation et la durée de vie des prothèses offertes en don.
- ✓ Convenir de nouvelles ententes avec des audioprothésistes de toutes les régions du Québec.

Nous y travaillerons ensemble grâce à la contribution et à l'indéfectible engagement de chaque membre du Conseil d'administration, que ce soit au sein des différents comités, lors des réunions du conseil ou lors de la tenue de nos activités. Toutefois, les membre du conseil font consensus à l'égard de l'indispensable combinaison de rigueur mais aussi de plaisir à se retrouver ensemble à chacune de ses occasions. Bref, pour les membres du CA, une autre belle année d'implication et de gratification personnelle qu'apporte le bénévolat au sein d'un organisme comme l'APDA !

Devenir membre et le rester

Adhérer à l'APDA pour...

- ❖ Sortir de son isolement en rencontrant des personnes qui vivent une réalité similaire à la sienne.
- ❖ Avoir accès à de l'information, à des services et à des activités qui peuvent apporter des solutions à ses difficultés et ainsi améliorer sa qualité de vie.
- ❖ Permettre à notre association de poursuivre ses mandats d'information, de sensibilisation et de défense des droits des personnes aux prises avec une surdité.
- ❖ Soutenir les personnes vivant avec une déficience de l'audition.



Pour ce faire...

- ✓ Remplir le formulaire d'adhésion, puis,
- ✓ Payer la cotisation au coût identifié aux différentes catégories selon la tarification adoptée par l'AGA:
 - par chèque à l'attention de : APDA, 7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1;
 - par PAYPAL via le site web : www.apda.ca/devenir-membre;
 - par carte de crédit, via le site web, en cliquant sur le bouton et le type de *membership*.
- Pour devenir membre ou renouveler votre adhésion : [Cliquez ici](#)

L'APDA toujours en ligne

Soyez branchés ! Restez informés !

Si ce n'est pas déjà fait, abonnez-vous à notre page Facebook pour tout savoir sur nos activités et connaître les dernières nouvelles. N'hésitez pas à la faire connaître de votre entourage. Cliquez, aimez, commentez, partagez !

Vous pouvez accéder directement à notre page Facebook en cliquant sur l'icône ici-bas.



info@apda.ca ❖ 418-380-2639 ou 1-855-675-4662 (sans frais) : ❖ www.apda.ca
7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1